

AUTEURS AUDIOVISUELS, L'AVENIR VIENT DE COMMENCER...



WWW.AUDIOVISUALAUTHORS.ORG

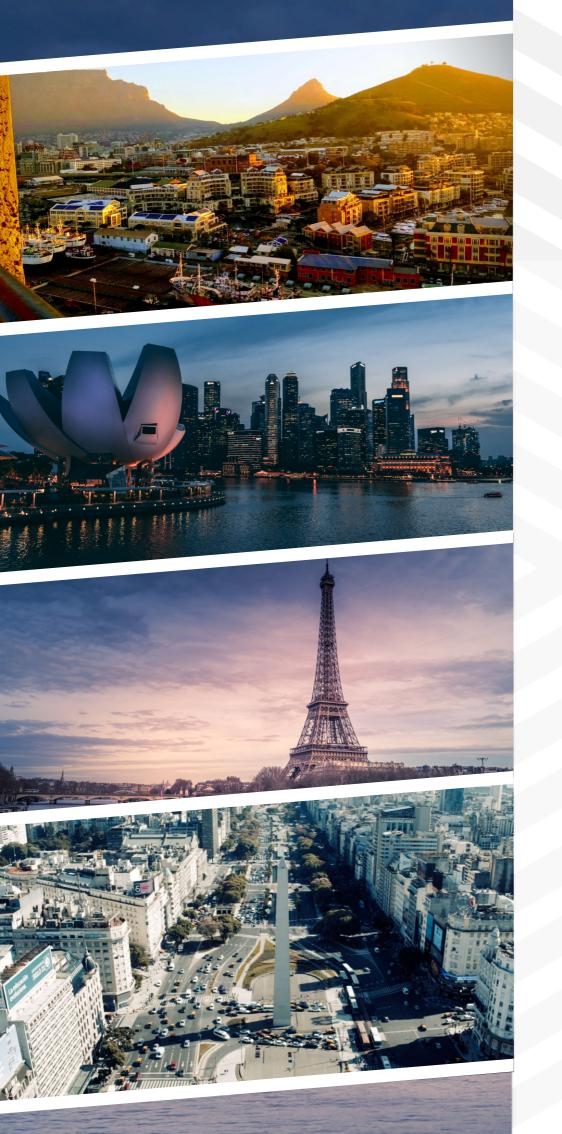




Soyez le/la bienvenu/e sur le document de présentation de **l'AVACI -Auteurs Audiovisuels Confédération Internationale**. Vous trouverez ici les fondements principaux constituant cette nouvelle Confédération Internationale à but non lucratif pour la défense des droits des auteurs, des scénaristes et réalisateurs des œuvres audiovisuelles.

Un fait historique pour tous les auteurs audiovisuels dans le monde entier.

QUI SOMMES NOUS ?
L'HISTOIRE DE L'AVACI
SES OBJECTIFS.
LES FUTURES ACTIONS
AVSYS – SYSTÈME D'EXPLOITATION 5.0 ET DES OUTILS



QUI SOMMES NOUS? COMPOSITION ET ORGANISATION INTERNE

L'AVACI est composée par les sociétés et les alliances internationales assurant la représentation et/ou la gestion des droits des auteurs des œuvres audiovisuelles, des scénaristes et des réalisateurs.

Sa création et sa fondation résultent du besoin d'élargir la défense du droit d'auteur audiovisuel dans le monde, en tant qu'un droit inaliénable, incessible et non susceptible de renonciation, appartenant à l'œuvre de toute la vie de son auteur, qui en est le propriétaire.

Néanmoins, incroyablement, il y a encore de nos jours des pays qui non seulement n'ont pas de loi consacrant ce droit à rémunération pour les auteurs audiovisuels, mais qui n'ont pas non plus de société de gestion collective qui les protège.

AVACI – Auteurs audiovisuels Confédération internationale, est composée par cinq alliances continentales, à savoir : 1) L'Afrique, 2) L'Asie-Pacifique, 3) L'Eurasie, 4) L'Europe et 5)L'Amérique latine, et chacune de ces alliances est composée de sociétés d'auteurs audiovisuels et des sociétés de gestion collective des droits des scénaristes et des réalisateurs audiovisuels de ces régions.





UN FAIT HISTORIQUE

Les us et coutumes, ainsi que le respect de la diversité culturelle, sociale et politique impliquant qu'aucun continent ou région ne doit dicter les normes ou les règles au-dessus des affaires souveraines d'autres pays ou régions qui lui sont étrangers, l'organisation politique de cette Confédération, composée de cinq alliances internationales, propose de garantir qu'aucune région en particulier n'exerce une influence par des réglementations ni n'applique des normes susceptibles d'être avantageuses dans leurs pays, mais préjudiciables dans d'autres.

Il s'agit donc de parvenir au dialogue et au consensus nécessaire aboutissant à obtenir une seule voix au niveau mondial en défense des droits des auteurs audiovisuels.

Ce sont des auteurs qui aident des auteurs, à but non lucratif. Leur mission ne consiste pas seulement à obtenir ces droits par la création de leurs propres sociétés sur leurs territoires en vue de les défendre, mais aussi de les élargir dans la forme requise par l'histoire actuelle, soit au niveau international.

Disposer d'une Confédération internationale à but non lucratif est un point de repère historique pour tous les auteurs audiovisuels du monde entier, d'autant plus que ses objectifs principaux sont la coopération et l'assistance pour la création de nouvelles sociétés de gestion collective des réalisateurs et des scénaristes audiovisuels dans des pays qui, comme nous l'avons dit ci-dessus, ne disposent pas encore de ces sociétés.









UNE RÉMUNERATION ÉQUITABLE

Notre objectif principal est de promouvoir les intérêts des créateurs de tous les continents et régions du monde, pour garantir ainsi aux auteurs audiovisuels une rémunération équitable au titre de l'utilisation de leurs œuvres, quel que soit leur pays auquel ils appartiennent.

Défendre les auteurs audiovisuels est défendre la culture de chaque pays

et c'est ce lien invisible qui nous rassemble en tant que personnes et qui nous représente dans nos façons de penser et de vivre.

Le changement, aussi extrême que rapide, de l'exhibition instantanée et globale des contenus audiovisuels de production internationale très variée dû aux nouvelles technologies numériques a généré une déconcentration salutaire du marché, mais il a aussi mis à disposition du public un grand nombre de matériel audiovisuel protégé par le droit d'auteur au profit des scénaristes et des réalisateurs.

Ce droit n'est pas respecté, et encore moins recouvré au moyen d'un droit à rémunération, même s'il existe une législation au niveau international qui défend le droit d'auteur, telle que le traité de Berne, ainsi qu'une énorme quantité de législation locale dans chaque pays.







Face au besoin d'élargir la défense des droits des auteurs dans le monde, en 2010, les sociétés de gestion collective en formation en Amérique latine ont commencé à assister aux congrès internationaux réalisés, à l'époque, par l'organisation W&DW – Writers and Directors Worldwide.

Ainsi, avec une nouvelle participation régionales, elles ont réussi à bâtir un pont solide entre l'Amérique latine et les autres continents, comme l'Europe, l'Asie et l'Afrique.

L'alliance latino-américaine

C'est grâce à ces importants congrès internationaux que des alliances ont été établies pour contribuer à la création de nouvelles sociétés de gestion collective dans de nombreuses régions du monde.

La première d'entre elles, l'alliance latino-américaine des sociétés audiovisuelles, a abouti à la création de la **FESAAL** (Fédération des sociétés latino-américaines des auteurs audiovisuels), qui a été fondée en décembre 2018 à La Havane, Cuba, par plus de 14 sociétés participantes de la région..



UNE CROISSANCE SANS PRÉCEDENT

La **FESAAL** a connu une croissance sans précédent dans les années suivantes, au cours desquelles elle a fourni une assistance technique et financière pour la création de sociétés, non seulement en Amérique latine, mais aussi dans d'autres continents.

Les représentants d'Amérique latine ont assisté, avec leurs collègues scénaristes européens, à des congrès internationaux en Chine, au Japon, en Algérie et en Russie, où ils se sont réunis avec des scénaristes et des réalisateurs audiovisuels de ces pays.

Pendant la pandémie

Sans tarder, en septembre 2020, pendant la pandémie, ces alliances ont commencé à créer quelque chose qui n'existait pas jusque-là et qu'elles jugeaient très nécessaire pour la défense et l'élargissement des droits audiovisuels dans le monde. Et c'est ainsi que l'idée de fonder la Confédération internationale des auteurs audiovisuels, **AVACI**, est née.

L'objectif politique de cette fusion internationale est de respecter non seulement la diversité culturelle, mais aussi la diversité humaine, politique et de pensée, puisque chaque région dispose de lois et de règlements spécifiques pour le recouvrement et la répartition des droits des auteurs audiovisuels.

Ces alliances continentales apportent un soutien à beaucoup de pays dans lesquels, à ce jour, les droits des auteurs ne sont ni reconnus, ni respectés.



NOUVELLES ORGANISATIONS DE GESTION COLLECTIVE

Leur objectif principal est de consolider la Confédération internationale et de fournir une assistance technique et financière pour la création de nouvelles organisations de gestion collective dans toutes les alliances, régions et pays du monde entier en vue d'obtenir la reconnaissance des droits à rémunération des auteurs, des écrivains et des réalisateurs audiovisuels afin qu'ils puissent recevoir leur juste rémunération, ainsi que leur droit en tant que créateurs.

Writers and Directors Worldwide a servi de tremplin aux sociétés audiovisuelles en tant qu'organisation agissant avec le soutien de la CISAC, la confédération des sociétés de musique, qui a encouragé nos organisations à générer plus de sociétés audiovisuelles, une tâche réalisée par la FESAAL au moyen d'un plan de soutien technique constant et de l'aide financière, avec l'assistance et la coopération de plusieurs sociétés de gestion collective de l'Europe.

Les forces et les objectifs

Les forces et les objectifs des auteurs ont suscité de grands changements dans les lois de nombreux pays, ce qui a permis de conquérir et d'assurer le droit à rémunération dans des pays comme l'Argentine, le Chili, la Colombie et le Brésil, ainsi que d'acquérir la reconnaissance de la gestion collective pour le recouvrement des droits des auteurs.









RENFORCER LES DROITS DANS CHAQUE RÉGION

À l'heure actuelle, les plans de coopération technique et économique se poursuivent dans les pays d'autres continents membres des alliances internationales de l'Afrique, de l'Asie-Pacifique et de l'Alliance de l'Eurasie récemment créée, par des aides effectives à des pays tels que l'Inde, la Corée du Sud, la Fédération de Russie, l'Azerbaïdjan et la Biélorussie.

Une forte connexion internationale

Cette méthode de travail technique, testée avec succès dans la FESAAL, est désormais proposée comme méthode de travail pour l'AVACI, dont le réseau des sociétés opérationnelles et structurées de toute une alliance est fortement lié au niveau international, puisqu'elles disposent toutes de conseils comptables, juridiques et techniques expérimentés, qui travaillent ensemble au sein d'un même comité technique et juridique, avec les auteurs et en suivant fermement les objectifs proposés par les créateurs audiovisuels.

Cela permet de construire une organisation puissante, capable d'évaluer la situation de chaque pays et de conseiller les sociétés locales sur la façon de renforcer leurs droits dans leur région et la direction à prendre, en vue non seulement de la reconnaissance de ces droits, mais aussi du recouvrement suivi de la répartition en faveur de leurs propriétaires légitimes, soit les auteurs audiovisuels.

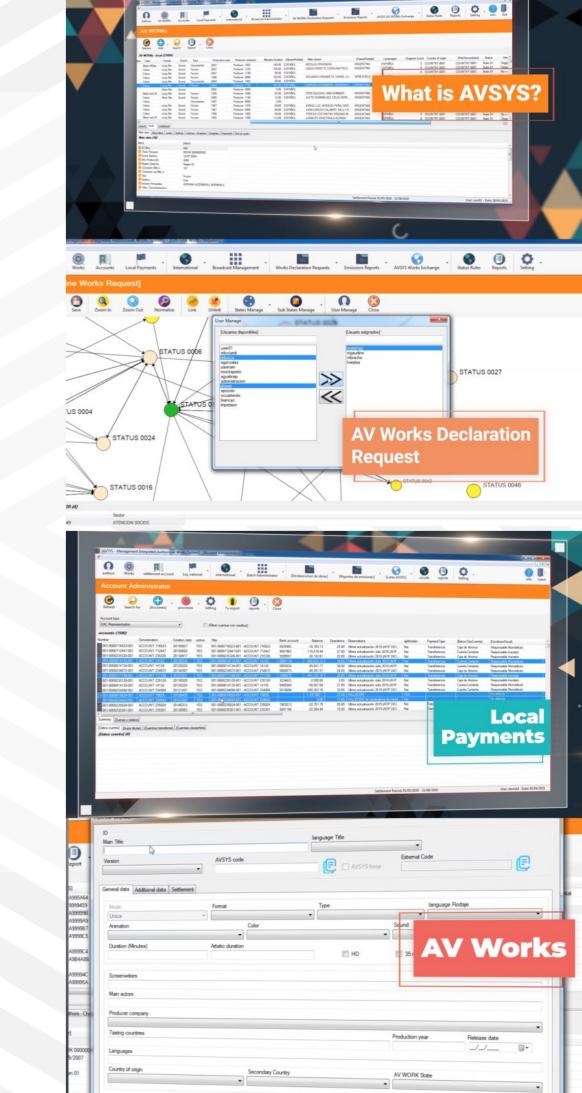


AVSYS - SYSTÈME D'EXPLOITATION 5.0 ET DES OUTILS

L'une des contributions les plus importantes de la **Confédération internationale des auteurs audiovisuels**, **AVACI**, est l'apport et la distribution gratuite d'un système d'exploitation à code ouvert, muni d'outils solides, créé à l'origine par **DAC**, la société argentine des réalisateurs, dont le développement a continué à travers la **FESAAL**, la fédération qui est aujourd'hui le principal moteur de la constitution de la Confédération internationale des auteurs audiovisuels.

Ce système d'exploitation avancé comprend non seulement des modules d'auteur et d'œuvres, où la société obtient une méthode en ligne permettant aux auteurs de déclarer leurs œuvres et de rejoindre différentes organisations de gestion collective du monde entier, mais aussi des modules de recouvrement et de répartition, ainsi que des outils solides pour l'échange des répertoires entre sociétés ayant conclu des accords pour le paiement réciproque du droit d'auteur.

Ce système d'exploitation robuste et ses outils, dénommé **AVSYS O.S. 5.0 & TOOLS**, constitue un grand pas vers l'avenir, que mérite les sociétés audiovisuelles afin de gérer leurs opérations.







LES OBJECTIFS LES AUTEURS AUDIOVISUELS DE LA CONFÉDERATION INTERNATIONALE

L'objectif principal de l'**AVACI** est la protection et la coopération vis-à-vis de la défense du droit d'auteur, des scénaristes et des réalisateurs audiovisuels dans le monde entier, par le biais de ses alliances régionales et continentales.

Les plans d'aide technique et économique aux nouvelles sociétés émergentes ont permis aux auteurs de s'organiser sur leurs territoires et d'obtenir la reconnaissance de leurs gouvernements dans chacun de leurs pays, en luttant pour la conquête de leurs droits avec des lois et règlements les protégeant, et ils fournissent aux sociétés de gestion locales l'aide nécessaire à leur formation et à leur mise en marche.

En plus d'agir dans le monde entier, l'**AVACI** vise à coopérer avec les alliances internationales qui protègent le droit d'auteur dans chacun de leurs territoires, non seulement par un soutien technique et financier, mais aussi par un soutien international permettant une représentation globale des auteurs audiovisuels et de leurs répertoires, en faveur de l'obtention des lois de protection et, notamment, d'un droit à rémunération, afin que le droit d'auteur soit adopté en tant que loi et mis en œuvre par les représentants gouvernementaux dans chaque pays qui bénéficient du soutien dans ce but.





FOURNIR LA COOPÉRATION

Les sociétés membres de l'**AVACI**, dont beaucoup ont été créées et opèrent dans les pays qui composent les alliances régionales et continentales, comprennent les problèmes auxquels doivent faire face les groupes de scénaristes et réalisateurs professionnels lorsqu'ils décident de former leur propre société en vue de lutter pour obtenir le plein exercice de leurs droits en tant qu'auteurs audiovisuels.

Le plus souvent, cette voie implique même la modification des lois en vue de la reconnaissance du droit à rémunération, et pour y parvenir de manière plus rapide et efficace, il faut disposer du support des ressources techniques, juridiques et économiques aux fins de l'accomplissement des démarches initiales relatives à la conception juridique et comptable de la société, à sa gestion, à l'association des auteurs et à la déclaration des œuvres des scénaristes et des réalisateurs audiovisuels locaux pour obtenir la plus grande représentativité possible.

Chez l'**AVAC**I, nous sommes convaincus que la coopération fournie à une société émergente, par un soutien non seulement technique, mais aussi financier, et tout particulièrement par un savoir-faire et par des systèmes informatiques et leurs outils permettra, tel que nous l'avons déjà très largement démontré, que ces nouvelles sociétés puissent opérer beaucoup plus rapidement et qu'elles soient renforcées dès le départ.



Les objectifs des auteurs audiovisuels membres de l'AVACI sont également clairs

Créer, par la discussion des idées, le dialogue et le consensus, une vision et une voix unifiées, en vue de diffuser un message solide et global sur l'importance de la défense du droit d'auteur et du juste droit à rémunération pour les scénaristes et les réalisateurs audiovisuels du monde entier au titre de l'exhibition de leurs œuvres.

Encourager, dans le monde entier, la création des sociétés des scénaristes et des réalisateurs audiovisuels pour la défense, la reconnaissance légale et l'entrée en vigueur effective des droits moraux et patrimoniaux sur les œuvres cinématographiques et/ou audiovisuelles qui leur correspondent en tant qu'auteurs.

Défendre le droit des scénaristes et des réalisateurs à percevoir une rétribution économique au titre de la communication publique et/ou de l'exploitation secondaire des œuvres audiovisuelles en tant qu'un droit incessible et inaliénable des scénaristes et de leurs héritiers.

Apporter un soutien et une assistance au développement à la création et à la consolidation des sociétés membres de l'AVACI, en engageant toute activité visant à renforcer la solidarité entre les sociétés membres et à favoriser la coopération et les relations cordiales entre les sociétés.

Traiter et examiner les problèmes directement liés aux intérêts moraux, matériels et professionnels des scénaristes et des réalisateurs audiovisuels, ainsi qu'assurer toutes les autres fonctions et les actions contribuant à la consolidation des sociétés membres de l'AVACI.





L'une des principales activités de cette Confédération internationale étant de fournir une assistance technique aux sociétés membres, actuellement nous assurons à temps plein les consultations, tant techniques que juridiques, relatives à la création de sociétés d'auteurs et de sociétés de gestion collective, dans toutes les régions du monde.

De même, nous tenons à inviter toutes ces organisations de gestion collective qui opèrent depuis des années en tant que telles, à faire partie de cette initiative en tant que membres et à participer avec leurs auteurs et leurs équipes techniques à cette nouvelle construction collective que la Confédération internationale des auteurs audiovisuels représente.

Reconnaissance mondiale

Ce n'est qu'ainsi que nous parviendrons non seulement à élever les niveaux techniques et professionnels de toutes nos sociétés, mais aussi à faire connaître, aux quatre coins du monde, la voix unifiée des auteurs audiovisuels, ainsi que leur drapeau de la défense de leurs droits, de leur reconnaissance au niveau international, et de leur juste rémunération.



LA CRÉATION DE LA CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DE L'AUDIOVISUEL

Si cette Confédération est encore à son stade initial de formation, il faut tenir compte du fait que beaucoup d'auteurs et de personnel technique travaillant pour ce projet mènent, depuis des dizaines d'années, des activités en faveur du droit d'auteur et de la création de nouvelles sociétés audiovisuelles et, en effet, beaucoup des avocats des sociétés participantes sont spécialisés en droit d'auteur, forts d'une expérience de plus de trente ans dans ce domaine.

À cet égard, il est important de souligner encore une fois que l'AVACI est un projet créé par des auteurs audiovisuels dans le but de fournir des informations et des ressources aux auteurs audiovisuels et qu'il s'agit d'une organisation non gouvernementale à but non lucratif, disposant des meilleurs professionnels pour réussir dans la réalisation de tous les objectifs.

Même si le monde traverse une situation difficile en raison de la pandémie déclenchée par le virus SARS COV2 - COVID-19, les activités générées par le groupe d'auteurs participant de la création de l'**AVACI** ne se sont pas arrêtées.

En fait, d'abord, nous avons lancé cette initiative historique pour créer notre propre confédération d'auteurs audiovisuels, ce qui comporte un travail colossal, compte tenu qu'elle concerne des sociétés d'auteurs des cinq continents, avec neuf langues officielles. Et puis, le grand travail engagé par la **FESAAL** n'a pas cessé, soit l'apport d'une assistance technique et économique à toutes les sociétés émergentes tant de l'Amérique latine que de l'Eurasie, l'Asie et l'Afrique.



LE PLAN D'ACTION

Le premier Congrès international des auteurs audiovisuels de l'**AVACI**, disposant de l'interprétation simultanée en six langues, sera bientôt tenu. Dans cet événement, en plus de présenter les autorités élues du Conseil exécutif composé de scénaristes et de réalisateurs audiovisuels représentant les cinq continents, on offrira également plusieurs présentations en direct du système d'exploitation AVSYS 5.0 et de ses outils.

De même, à cette occasion seront présentés les plans d'action pour la prochaine période, établis par les cinq alliances internationales, qui mettent l'accent sur l'aide nécessaire aux sociétés de chaque région.

Par ailleurs, le calendrier annuel des activités et des webinaires y sera approuvé, ainsi que la date du deuxième Congrès international des auteurs audiovisuels, qui se tiendrait dans la ville de Séoul, Corée du Sud, dans la mesure où la situation de la pandémie le permet, en avril 2022 en présentiel, comme tous les congrès d'auteurs se sont réalisés au cours des dix dernières années.

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus d'informations sur toutes nos activités et leurs dates.









QU'EST-CE QUE C'EST?

L'AVSYS est un système d'exploitation pour les œuvres audiovisuelles, spécialement conçu pour contrôler et exécuter toutes les opérations d'une société de gestion de droits audiovisuels.

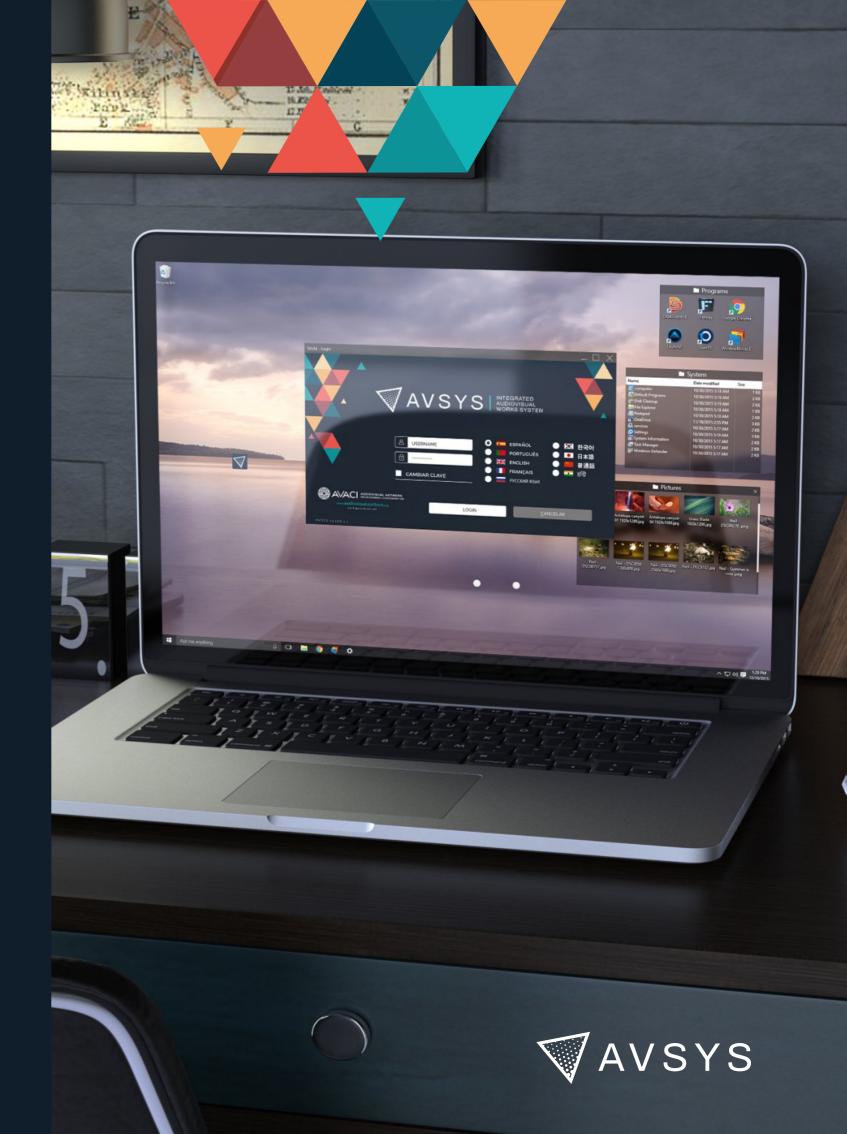
C'est un système avancé qui possède différents niveaux d'utilisation pour s'adapter aux nécessités de chaque société, allant du plus basique pour les nouvelles organisations émergentes, tel que la création d'un site web, y générant l'enregistrement des auteurs et des œuvres audiovisuelles en ligne, à des niveaux très avancés capables de centraliser toute l'information de modules de recouvrement ainsi que l'application de règles de répartition propres à chaque société et générer un module spécifique et propriétaire de la distribution des droits.



AVSYS - SYSTÈME D'EXPLOITATION 5.0 ET DES OUTILS

Ce système d'exploitation/opérationnel comprend des outils spéciaux pour la gestion de l'identification des auteurs audiovisuels et des sociétés auxquelles appartiennent, ainsi que les outils destinés à la visualisation de ces auteurs avec le lien vers leurs œuvres audiovisuelles, afin d'obtenir une identification rapide, claire et transparente de toutes les donnés nécessaires à une répartition efficace de droits des droits des auteurs audiovisuels.

Malheureusement les outils d'utilisation collective existant aujourd'hui sont gravement dépassés et crées dans de vieux langages de programmations qui produisent de fortes incohérences, de dysfonctionnements, ce qui entraîne un manque de confiance généralisé au moment lorsqu'il s'agit de la répartition de droits internationaux.



L'OBJECTIF

Le développement de la plateforme AVSYS, une initiative à but non lucratif de la FESAAL, a pour objectif de permettre et d'améliorer l'intégration, l'identification et la documentation des œuvres audiovisuelles dans le monde entier ainsi que favoriser et exécuter des actions propices pour mettre à la disposition des sociétés de gestion collective des outils et des systèmes facilement adaptables pour leur gestion et le paiement de droits.

LES AVANTAGES

Le système d'exploitation AVSYS est créé à l'aide de la technologie la plus avancée et moderne et conçu pour faciliter son fonctionnement et l'échange de donnés pour des sociétés même lorsqu'elles ne disposent pas de ressources techniques et économiques.





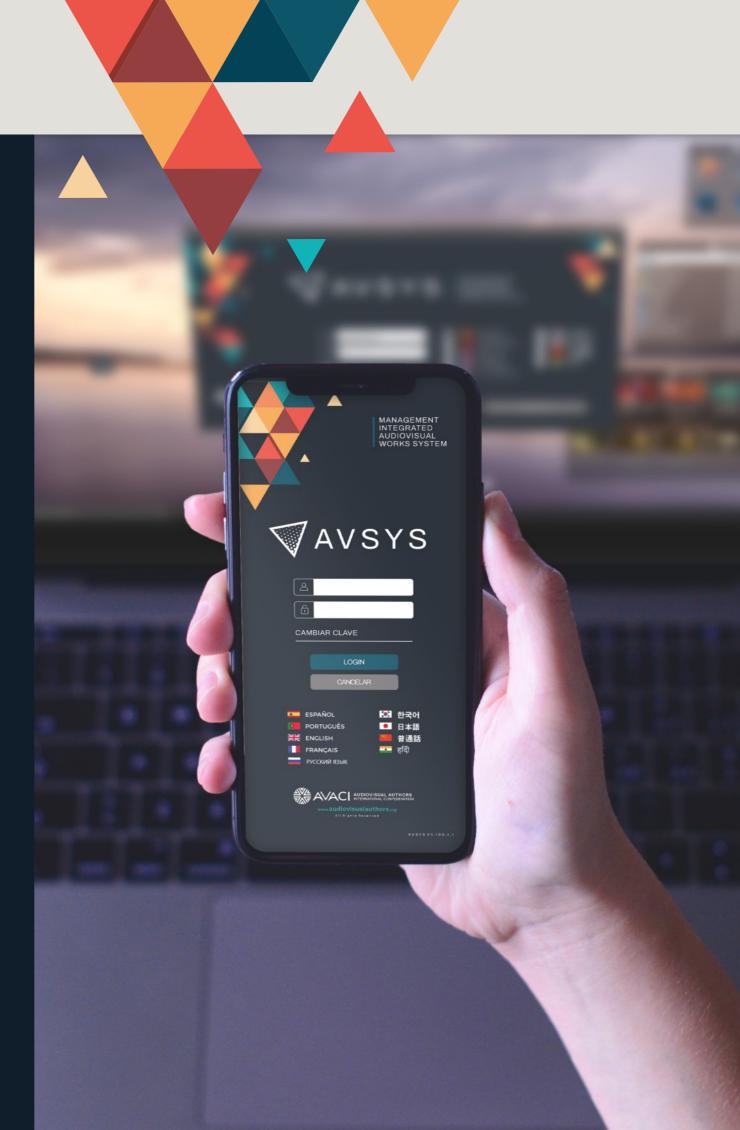
L'INTÉGRATION ET LES OUTILS

AUDIOVISUAL AUTHOR DATABASE (AVACI-DB)

L'AVACI-DB est une banque de données internationale contenant des informations sur les auteurs, les réalisateur, les scénaristes et les producteurs d'œuvres audiovisuelles y compris les détails de leurs œuvres, leurs pourcentages d'auteur et les sociétés de gestion collective qui représentent leurs droits dans le monde entier. Son but est de simplifier et de rendre transparent l'échange de répertoires entre sociétés ainsi que l'échange mondial avec des tiers. Les informations compris dans l'AVACI-DB sont fournies et mise à jour par les sociétés membres et peuvent être utilisées pour des tâches de documentation et des distributions des droits.

L'AVACI-DB utilice son propre code d'identification appelé UAC (Unificated Audiovisual Code). Ce code est utilisé à la fois pour les auteurs et les œuvres et a l'avantage de pouvoir être relié à d'autres codes internationaux existants, ce qui permet aux sociétés la flexibilité de fonctionner, d'échanger les répertoires avec les codes qu'elles souhaitent en fonction de leur disponibilité et leur préférence.







www.audiovisualauthors.org

info@audiovisualauthors.org